URBA8

LE RÉSEAU DES AGENCES D'URBANISME DES HAUTS-DE-FRANCE

AMIÉNOIS PONTIEUX MARQUENTERRE
ARTOIS
BOULONNAIS
FLANDRE DUNKERQUE
LILLE PÉVÈLE CAREMBAULT
PAYS DE SAINT- OMER
SAMBRE AVESNOIS HAINAUT THIÉRACHE
VALLÉES DE L'OISE

UNE EXPERTISE COLLABORATIVE INTERTERRITORIALES POUR UN AVENIR RÉGIONAL DURABLE

DES AGENCES AGILES, INNOVANTES ET RÉACTIVES

Les agences d'urbanisme sont des structures **flexibles et réactives, facilitatrices** des coopérations territoriales. **Basées sur le partenariat,** elles ont évolué au cours des 50 dernières années pour anticiper les changements liés à la décentralisation et aux politiques d'aménagement du territoire. Leur rôle consiste à contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de **politiques urbaines durables.**

Ces agences regroupent des **compétences et expertises multidisciplinaires** issus de divers domaines tels que l'urbanisme, l'aménagement du territoire, l'environnement, la mobilité, l'économie, la communication, la sociologie...

Elles facilitent **la collaboration entre les acteurs locaux, publics et privés,** afin de concevoir des stratégies cohérentes pour le développement territorial.
En analysant les **dynamiques** démographiques, économiques, environnementales et sociales, l'ingénierie des agences d'urbanisme fournit des outils et des recommandations aux décideurs publics pour un aménagement du territoire équilibré, répondant aux **besoins présents, futurs de la population et des acteurs locaux.**

Elles encouragent une **approche collaborative et innovante** pour façonner un avenir urbain et régional durable. Ces agences unissent leurs compétences pour relever collectivement les **défis spécifiques des Hauts-de-France.**

PLUS DE 50 ANS D'INTELLIGENCE COLLECTIVE

1967
Création des agences d'urbanisme, avec la Loi d'Orientation Foncière de 1967, mise en œuvre par le Code de l'urbanisme

1972
Création de l'Agence d'urbanisme et de développement de la région Flandre Dunkerque

1974
Création de l'Agence d'urbanisme, de développement et du patrimoine du Pays de Saint-Omer et de l'Agence de développement et d'urbanisme Sambre-Avesnois Hainaut Thiérache

1980
Création de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU) pour représenter les intérêts des agences et favoriser les échanges

1982
Lois de décentralisation.
Les agences d'urbanisme accompagnent les évolutions territoriales

1989
Création de l'Agence d'urbanisme et de développement des Vallées de l'Oise

1990
Création de l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole

1993
Création de Boulogne-sur-Mer Développement Côte d'Opale

2005
Création de l'Agence d'urbanisme de l'Artois et de l'Agence de développement et d'urbanisme du Grand Amiénois

2014
Loi Accès au Logement et pour un Urbanisme Rénové (Alur).
Elle modifie le code de l'urbanisme en élargissant les missions des agences d'urbanisme

2015
Loi NOTRe : L'élément déclencheur la création de la région Hauts-de-France et de la réflexion d'un réseau URBA8. Bien avant la création du réseau, certaines agences collabo¬raient déjà ensemble

2016
Création du réseau URBA8, réseau des 8 agences des Hauts-de-France

2021
Loi Climat et Résilience. Elle vise à accélérer la transition écologique de la société et de l'économie françaises, thématique pleinement travaillée par les agences

5 SAVOIR-FAIRE AU SERVICE DES TERRITOIRES

#1 DES SYNERGIES PARTENARIALES

Grâce à son positionnement partenarial et sa neutralité, le réseau est un facilitateur de coopération et de dialogue interterritorial permettant d'accélérer les projets des collectivités et de l'ensemble des acteurs locaux.

#2 UN ANCRAGE TERRITORIAL

La connaissance territoriale fine, objective et au plus proche des questionnements constitue une aide à la décision pour les élus. Sur la base de réflexions stratégiques et opérationnelles, les agences participent activement à l'animation territoriale, au débat public, à l'évaluation et la mise en œuvre des politiques publiques.

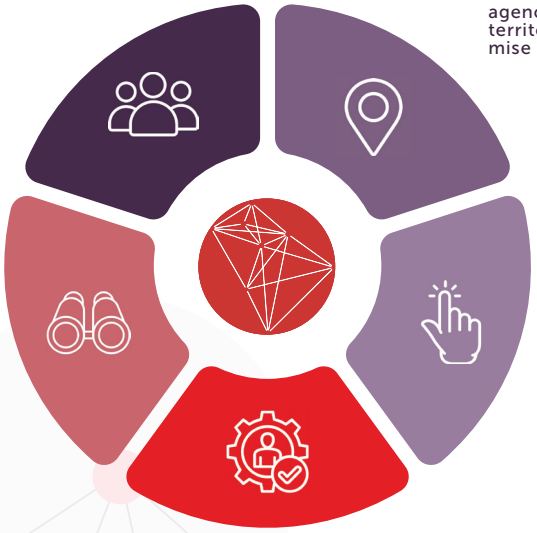

#3 UNE EFFICACITÉ DANS LES ACTIONS

Par leur taille et leur statut associatif, les agences ont un fonctionnement souple, favorisant le travail en transversalité et la réactivité. Le réseau mutualise les ressources (données, outils, compétences) pour renforcer l'efficacité collective, répondre de manière optimale aux besoins diversifiés des territoires des Hauts-de-France et maximiser l'impact de leurs actions.

#4 UNE EXPERTISE CONSOLIDÉE

Le réseau met l'intelligence collective au cœur de sa démarche, en mobilisant les savoirs et compétences des équipes pluridisciplinaires de chaque agence : urbanistes, géographes, architectes, sociologues, géomaticiens, communicants, etc. Cette synergie et complémentarité des expertises engendre des solutions innovantes adaptées aux défis des territoires.

#5 UNE VISION GLOBALE À TOUTES LES ÉCHELLES

Le réseau encourage une réflexion commune sur les enjeux urbains majeurs des Hauts-de-France. En partageant les analyses et perspectives de chaque agence, il contribue à une vision globale du développement urbain dans la région.

UN ÉCOSYSTEME ENGAGÉ

8 AGENCES D'URBANISME

1 595 COMMUNES

13 563 KM² DE TERRITOIRE

+ 200 EXPERTS DES TERRITOIRES

+ 3 700 000 HABITANTS

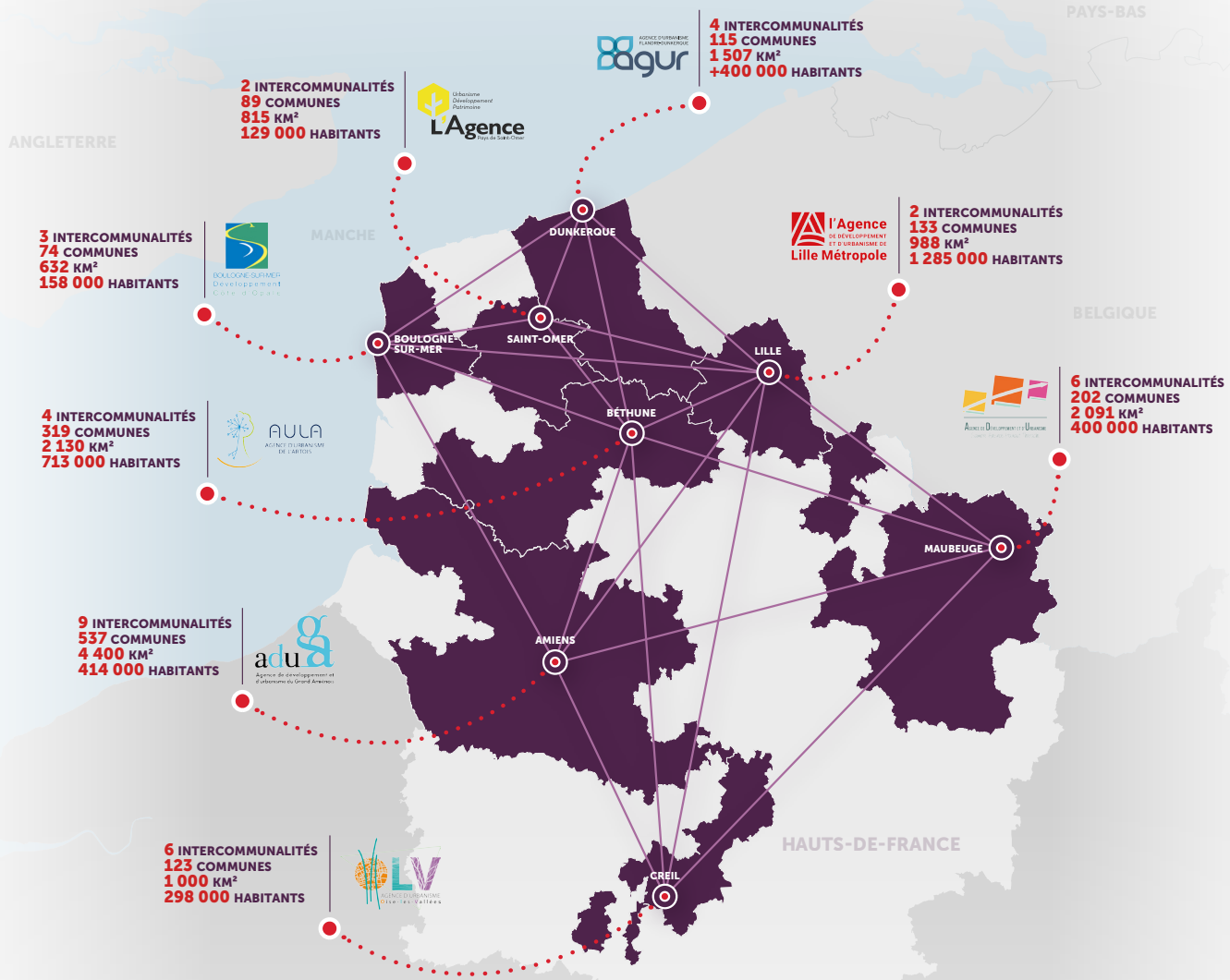

URBA8
LE RÉSEAU DES AGENCES D'URBANISME DES HAUTS-DE-FRANCE

LE RESEAUX DES 8 AGENCES D'URBANISME DES HAUTS-DE-FRANCE

Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole (ADULM)

Président : Francis Vercamer
Directeur : Didier Decoupigny
Site web : www.adu-lille-metropole.org
Mail : agence@adu-lille-metropole.org
Téléphone : 03.20.63.33.50

Boulogne-sur-Mer Développement Côte d'Opale (BDCO)

Président : Frédéric Cuvillier
Directeur : Olivier Delbecq
Site web : www.boulogne-developpement.com
Mail : bdco@boulogne-developpement.com
Téléphone : 03.21.99.44.50

Agence de développement et d'urbanisme Sambre-Avesnois-Hainaut Thiérache (ADU)

Président : Bernard Baudoux
Directeur : Dany Farhi
Site web : www.adus.fr
Mail : adus@adus.fr
Téléphone : 03.27.53.01.23

Agence d'urbanisme et de développement de la région Flandre-Dunkerque (AGUR)

Président : Bernard Weisbecker
Directeur : Franck Mérelle
Site web : www.agur-dunkerque.org
Mail : agur@agur-dunkerque.org
Téléphone : 03.28.58.06.30

Agence d'urbanisme, de développement et du patrimoine du Pays de Saint-Omer (L'Agence)

Président : Joël Duquenoy
Directeur : Christophe Molin
Site web : www.aud-stomer.fr
Mail : accueil@aud-stomer.fr
Téléphone : 03.21.38.01.62

Agence de développement et d'urbanisme du Grand Amiénois (ADUGA)

Président : Pascal Rifflart
Directeur : Jérôme Grange
Site web : www.aduga.org
Mail : contact@aduga.org
Téléphone : 03.22.22.31.65

Agence d'urbanisme de l'Artois (AULA)

Présidente : Corinne Laversin
Directrice : Carole Bogaert
Site web : www.aulartois.fr
Mail : contact@aulartois.fr
Téléphone : 03.21.56.11.42

Agence d'urbanisme et de développement des Vallées de l'Oise (OLV)

Présidente : Sophie Dhoury-Lehner
Directrice : Pascale Poupinot
Site web : www.oiselavallee.org
Mail : information@oiselavallee.org
Téléphone : 03.44.28.58.58

Date de réalisation : Janvier 2025 / Copyright : ADU / ADUGA / ADULM-MEL / AGUR / AULA / L'AGENCE / BDCO / OLV